

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION N°4 EN DATE DU 07/02/2019**

Présidence : Le Proviseur TAFANI Jean-Paul

Nombre de membres : 28 => **Quorum** : 15

Nombre de membres présents : 15 puis 16

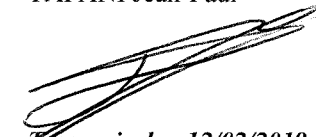
Membres absents / excusés : 12

Date de convocation : 21/01/2019

QUESTIONS TRAITÉES	DECISION (D) AVIS (A) MOTION (M) VŒU (V)	Page
◆ Approbation de l'ordre du jour	1D	1
◆ Approbation du PV du CA précédent (29/11/2018)	1D	1
◆ Voyages scolaires	5D	1-2
◆ Conventions	3D	2
◆ Travaux	-	2
◆ Répartition des IMP	1D	3
◆ Motion	1M	3
◆ Répartition de la DG	1D	3
◆ Questions diverses	-	3

Le Président :
TAFANI Jean-Paul

Le Secrétaire de séance :
MAHOUT Agnès, enseignante


Transmis, le 12/02/2019

LISTE D'EMARGEMENT

16 présents.

Membres : 28 - QUORUM : 15**Réunion C.A. du : 07/02/2019**

MEMBRES DE DROIT	
TAFANI Jean-Paul	Signature
PACALET Jacques	Signature
JOND Grégory	Signature
WARLOP Sandrine	Signature
REPRESENTANTS CONSEIL REGIONAL	
BONNARD Olivier	Excusé
PFANNER Virginie	
REPRESENTANT COMMUNE	
GUILLEM Thierry	
REPRESENTANT COMMUNAUTE DE COMMUNES	
POURTIER Annie	
PERSONNALITES QUALIFIEES	
SAMBUIS Thierry (DSDEN)	Excusé
<i>A pourvoir (Région)</i>	
PERSONNELS ENSEIGNANTS - EDUCATION	
DECORME Fabienne	Signature
PEREIRA David	Signature
ALBA Isabelle	Signature
RIQUIER Ludovic	Signature
MAHOUT Agnès	Signature
NADAL Xavier <i>Supp. COTTE n. Nulle</i>	Signature
LEBEL Eric	Signature
PERSONNELS ADMINISTRATIFS - SERVICE	
LONGERE Marie	
TROUILLET Liliane	Signature
KAPUSTA	
PARENTS D'ELEVES	
CROUZET Guy	Signature
LEYMAN Sylvie	Signature
JALADE MELTZ Caroline	Signature
PIERRET Gilles	Signature
DIOUF Aminata	
ELEVES	
ALONSO Lucas, TS2	
BOUILLANT Juliette, TL	Signature
DESCHAMPS Mathilde, TS3	
VELOZZO Paolo, TES1(Vice Pt CVL)	
-	

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°4
EN DATE DU 07/02/2019**

Président : M. TAFANI, Proviseur
Secrétariat de séance : Mme MAHOUT, enseignante
Ouverture de séance : 18h16

Nombre de présents : 15 puis 16 (Voir feuille d'émargement)
Quorum : 15
Nombre absents / excusés : 12
Date de convocation : 21/01/2019

ORDRE DU JOUR

- ◆ Approbation de l'ordre du jour
- ◆ Approbation du PV du CA précédent
- ◆ Répartition de la Dotation globale
- ◆ Répartition des IMP
- ◆ Voyages scolaires
- ◆ Travaux
- ◆ Conventions
- ◆ Questions diverses

DEROULEMENT DE LA SEANCE

1 - Approbation de l'ordre du jour

Point ajouté à l'ordre du jour : motion

→ Vote : ordre du jour modifié approuvé à l'unanimité (15 pour)

2- Approbation du PV du CA précédent

→ Vote : PV du CA du 29/11/2018 approuvé à l'unanimité (15 pour)

3 – Voyages scolaires

- Présentation du budget et action Math en Jeans. La participation des familles s'élève à 30,00€.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- Briançon : modification du budget (assurance +6€). La participation des familles s'élève donc à 146,81€.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- Cardiff modification de la participation : La participation des familles s'élève donc à 440,16€ à la place de 471€
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)

- Cardiff - acceptation du don de l'association "LE MONDE EN POCHE" : 552€
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- New York modification de la participation : La participation des familles s'élève donc à 320€ à la place de 550€ grâce aux différentes actions conduites par les familles.
→ Vote : approuvé (14 pour, 1 abstention)

4 – Conventions

- Sollicitation pour recevoir un groupe arménien-turc pour un concert un lundi au mois de mai dans l'amphithéâtre. Musique traditionnelle.

Si billetterie l'amphithéâtre sera loué (au tarif voté précédemment), sinon prêté à titre gracieux.

Question : service d'ordre ? Les conditions sont encore à définir, a priori.

→ Vote : approuvé (13 pour, 2 abstention)

- École du langage musical : convention pour la mise à disposition de l'amphithéâtre le samedi 4 mai
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)
- Dégraissage des hottes : proposition par la société Pro Service Environnement d'un contrat pour trois ans, au même tarif que celui payé actuellement soit 420€ HT par an.
→ Vote : approuvé à l'unanimité (15 pour)

5 – Travaux

- l'amphi va être refait ; sièges défectueux, rideaux ; gradins et revêtement des murs ; augmenter le nombre de places de 96 à 108 + achat de tablettes (opération à 43000€).
- Pose de quatre modulables, proposition de les poser le long de la haie devant les logements de fonction.

Q : Il y avait un problème de permis de construire ?

Il se trouve que plusieurs permis de construire ont été refusés, alors que les modulables étaient déjà posés ; donc maintenant on attend que le permis de construire soit accepté.

Q : Apparence ? Pour quel usage ? Mode de chauffage ?

R : Climatisation réversible. Apparence : plan que nous visualiserons. Décaissement pour ne pas avoir de rampe d'accès.

Remarque : il devait y avoir un internat, et donc il y a les arrivées d'eau .

Cela est prévu, de plus cela se fera sans couper d'arbre.

Il n'est pas du tout sûr, que nous les ayons en septembre.

Par contre, il faudra faire attention à l'accès internet.

- Salle informatique : en 613, mettre 24 postes, à la place des 18 existants.

Puis installation d'une nouvelle salle informatique, à priori, 412 ou 410

Remarque : ce sont des salles plein sud et intenable l'été, avec des postes qui tournent en permanence (515?) A rediscuter plutôt des salles impaires.

- Continuation de la pose de carrelage, et de la réfection des peintures.

Remarque la salle des profs est « misère » : des plans de réfection sont en cours.

- Cafet : proposition de faire des repas froids, problème sur les postes à perdre au niveau de la cantine ?
- Non, pas d'emploi menacé : juste pour décharger le self sur le temps 12h00 - 13h00.

Salle 8 serait le foyer élèves ; et la cafet serait pour une restauration froide.

Mais cela fait 8 ans que nous signalons que le restaurant scolaire est trop petit ; mais il n'y a pas d'agrandissement prévu par la région.

L'idée c'est de ne pas générer de vaisselle ni de jetable. Offre alternative, distribution des repas avec un seul agent ; limitation du nombre de passage(s) par semaine.

6 – Répartition des IMP

Proposition de répartition des IMP (quantité : 9,75 h avec des taux : 1-2-3-4-5), ce sont des indemnités pour des missions qui sont « balisées ». Le taux 3 correspond environ à 1h année.

1 taux 3 : coordination activité physique et sportive

1/2 taux 3 : référent culturel (Mr Barbier)

2 taux 3+ 1taux 5 : référent numérique (Mr Nowak)

9 taux 2 : PP seconde

1 taux 2 : décrochage scolaire (M Warlop)

1/4 autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif.

→ Vote : répartition des IMP approuvée à l'unanimité (16 pour)

7 – Motion

Lecture est faite de la motion.

L'ensemble des parents et des enseignants ainsi que le personnel de service ont signé la motion.

8 – Répartition de la DG

M. Tafani présente la répartition de la dotation globale.

Information pour la spécialité NSI : depuis ce matin nous savons que le Rectorat va étudier les CV de nos enseignants, ils vont faire un test d'auto-positionnement, et il est possible que un ou deux d'entre eux fassent une formation (pb de financement de la formation). Peu de professeurs sont formés à ce jour et donc une ouverture de l'option NSI serait possible si certains de nos enseignants sont retenus.

SL : l'option de seconde est remise mais ne sera pas ouverte si il n'y a pas suffisamment d'élèves.

LV3 : risque d'être fermé à court terme.

Pour le latin et l'euro on les garde pour l'instant.

Il semble qu'avec les familles nous devrions nous associer pour obtenir une meilleure dotation.

Effectifs : aujourd'hui 830 élèves, 820 prévus, 796 arrêté par le rectorat pour l'année prochaine.

Remarque des enseignants : cela est honteux pour un service public.

Option de seconde : LV3 Latin et euros ; demande MG et SL.

Réclamer AP : problème en mettre ou faire le choix d'option.

Q : combien on avait d'heures l'année dernière ? On fonctionne avec 1025 heures et on a 989 h environ qui sont données cette année : soit 35h en moins pour plus d'élèves, le rectorat prévoit une baisse de l'effectif.

Répartition des élèves par spécialité : cela dépend des spé.

Pourra-t-on garantir le choix des spé ?

Information aux parents : pour le conseil de classe on ne se prononce pas sur le choix des spé mais sur le passage en première générale ou technologique, ou est étudié un redoublement demandé par la famille.

Trois spé au choix des familles : dixit le rectorat.

→ Vote : répartition de la DG rejetée (3 pour, 1 abstention, 12 contre)


9 – Questions diverses

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Version consolidée 2020 01.02

Motion présentée au conseil d'administration du lycée Camille COROT à
Morestel le 7 février 2019



PIERRE GARDIN
FCPE

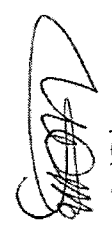
Nous, élus au conseil d'administration du lycée Camille COROT de Morestel nous opposons au vote de la Dotation horaire globale allouée à notre établissement.

En effet, nous dénonçons :

- **La suppression d'un poste en SES, un poste en français en suspens** (avec 9h en complément dans un autre établissement) et peut être d'autres à venir l'an prochain.
- **La disparition d'un volume horaire important dans de nombreuses disciplines.**
- Le renforcement des **inégalités territoriales** : pour un lycée de taille moyenne et rural ne présentant pas certaines spécialités, ou pas de personnel recruté pour le proposer.
- **Des classes surchargées**, à 35 minimum, pénalisant la réussite des élèves
- Le fait que cette dotation insuffisante **restreint les marges de manœuvre de l'établissement** et nous oblige à **sacrifier l'accompagnement personnalisé, de nombreux groupes** (ex. en SES en 2nde) et **dédoubléments** (ex. EMC, maths) pour pouvoir mettre une heure dédoublée dans les spécialités de 1ère
- **L'absence d'heures pour l'orientation** (54h par niveau normalement prévue).
- Des **options menacées** : peu d'options proposées, dont la pérennité est compromise.
- Un volume **d'heures supplémentaires non attribuées** qui risque d'entraîner des classes sans enseignant à la rentrée prochaine.
- Une pédagogie sacrifiée : programmes publiés 8 mois avant leur mise en œuvre, deux niveaux changent d'un coup - **comment bien préparer les séquences ?**
- **L'absence de modalités précises pour les examens** : quelles œuvres au programme en Français ? Quelles compétences exigibles pour les enseignements de spécialités ? Que faire pour préparer, dès la classe de 1^{ère}, le grand oral ?
- **Le sacrifice d'une génération** : les élèves de 2de montant en 1ère n'auront pas eu le programme de 2de correspondant aux enseignements de 1ère. Comment réussir avec des lacunes structurelles ? *Et c'est la même génération qui a vécu la réforme du collège...*
- L'absence d'anticipation des éventuels impacts sur l'orientation : l'accès aux filières du supérieur en fonction des spécialités n'est pas clair : **comment choisir ses spécialités en 2de ?**
- L'insuffisante information sur la diffusion des contenus des spés en terminale : **comment conseiller les élèves dans leur choix ?**


PIERRE GILLES (FCPE)


GUY CHOUQUET
FCPE


SYLVIE LEYMAN
FCPE


Régis HANCOURT

Pereira David

E. Lebel

Le personnel du lycée Camille Corot de MORESTEL

M. Riquier

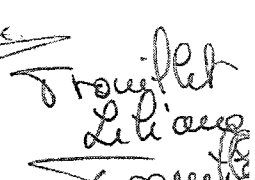
I. ALBA

et les parents d'élèves








Toufflet
Litière
X. Corot